



Objet de l'appel à candidature

Prestations pédagogiques à destination des scolaires

Contexte

La Charte du Parc précise que les actions éducatives sont une condition de réussite du projet de développement durable porté par le territoire. C'est dans cette logique que le Parc décide de recourir dans une certaine mesure aux services d'un prestataire pour des interventions pédagogiques dans les établissements scolaires du territoire Parc et des Villes portes.

Nature des prestations

Les prestations sont prévues en classe et sur le territoire des communes du Parc dans le cadre de l'opération « Ma commune dans le Parc*¹ » et du module éducatif « Regarde le paysage : un livre ouvert sur l'histoire du vivant*¹ », deux programmes pédagogiques basés sur la découverte de l'environnement proche à l'échelle de la commune et sur la compréhension et l'appropriation du projet Parc.

Le prestataire s'engage à assurer la préparation, l'accompagnement et l'animation des classes dont il a la charge.

De ce fait, en relation avec la mission Education, il s'engage selon les opérations menées, à :

- Animer en classe, sur une demi-journée, un **atelier sur la notion de Parc naturel régional** dans le cadre de l'opération « **Ma commune dans le Parc** » (à l'aide de la maquette du module « Au pays de l'Eau » de la malle Ricochet) (*une formation à l'outil pédagogique et aux enjeux du projet de territoire sera assurée par le service éducation du PNR*) ;
- **Préparer les interventions pédagogiques** (reconnaissance de terrain, recueil des données patrimoniales locales, création de supports pédagogiques, ...) **et prendre en charge l'organisation et l'animation de sorties sur la commune sur le thème du paysage** (lecture de paysage (½ journée)) dans le cadre de l'opération « *Regarde le paysage : un livre ouvert sur l'histoire du vivant* » **ou sur le thème des patrimoines culturels** dans le cadre de l'opération « *Ma commune dans le Parc* ».

Durée du contrat

Le contrat sera établi sous forme d'une convention qui sera effective pour une durée de 1 an à compter de la mi-février ou de la seconde semaine du mois de mars 2018. Cette convention est renouvelable tacitement deux fois. Si elle n'est pas reconduite tacitement, le non renouvellement par courrier express devra intervenir un mois avant la date anniversaire. La convention fixera le détail des modalités d'interventions.

Coût des prestations

Le coût des prestations inclura le temps de préparation nécessaire.

Les prestations seront facturées sur la base unitaire de demi-journée(s).

Des coûts différents selon le type de prestations pourront être proposés selon que la prestation concerne :

- L'atelier en classe sur la notion de Parc naturel régional (atelier-type demandant peu de préparation) ;
- L'animation d'une sortie pédagogique dans l'environnement proche de l'école sur le thème du paysage ou sur le thème des patrimoines culturels (adaptée à chaque contexte en lien avec l'environnement de la commune).

La prise en charge des frais kilométriques est possible*².

Volume des prestations

Le volume des prestations ne peut être assuré à l'avance car il dépend des demandes. Dans tous les cas, il ne devrait pas excéder 12 demi-journées d'animation par an.

Compétences requises :

Expérience pédagogique indispensable dans le domaine de l'animation scolaire (cycle 2 et 3). Une bonne connaissance du territoire et de ses problématiques sera appréciée.

Assurances

Le prestataire doit remplir les conditions d'assurance requises pour les prestations qu'il assure.

Dossier de candidature

Il devra comporter les éléments suivants :

- Curriculum vitae
- Montants relatifs aux prestations réalisées (cf. grille tarifaire en P.J.)
- Attestations d'assurance
- tout autre document que le candidat souhaite communiquer attestant des compétences requises.

Dépôt des candidatures

Les candidatures seront à déposer avant le 5 février 2018 et à adresser à :

Service éducation, Maison du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, Château de la Madeleine, 78472 Chevreuse cedex

Entretien

Les candidats retenus lors d'une première sélection seront convoqués pour un entretien

*¹ Le descriptif des opérations « Ma commune dans le Parc » et « Regarde le paysage : un livre ouvert sur l'histoire du vivant » est disponible dans le livret d'offre pédagogique du PNR en suivant le lien suivant (cf. pages 4 et 21) : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/livret_pedago_maternelle_primaire_20172018.pdf

*² Conditions d'application des indemnités :

- Ces indemnités se calculent sur la base de la puissance fiscale du véhicule personnel et selon le tarif en vigueur de l'administration fiscale (une photocopie de la carte grise du véhicule devra être fournie)
- Le remboursement des frais s'applique :
 - o Sur les déplacements entre le lieu de résidence et le lieu de destination
 - o Pour des déplacements dont la distance est au minimum de 10km (aller) du domicile.
 - o Pour 2 allers-retours maximum pour une prestation scolaire donnée

Grille tarifaire proposée par le candidat :

Type d'intervention	Cout animation à la ½ journée (TTC) (doit inclure le temps de préparation)
Atelier en classe sur la notion de Parc naturel régional	
Animation d'une sortie pédagogique dans l'environnement proche de l'école	